



# Gardons le contact

Chères Preignanaises, chers Preignanais

En cette période particulière, la Mairie souhaite pouvoir vous informer rapidement de l'évolution de l'actualité de notre commune, actualités sanitaires, scolaires mais aussi si besoin, festive culturelle et sportive...

Nous vous proposons pour cela de **vous informer** par mail.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette proposition, merci de nous communiquer sur l'adresse mail ci-dessous :

[preignancommunication@orange.fr](mailto:preignancommunication@orange.fr)

En précisant dans l'objet de votre mail : « Communication Preignan »

Et les informations suivantes :

- Votre adresse mail,
  - Votre civilité,
  - Votre nom,
  - Votre adresse postale,
  - Votre téléphone portable.
- Facultatif :
- Composition de la famille (Nombre d'adultes, nombre d'enfants).

Les informations recueillies seront enregistrées dans un fichier informatisé.

En vous remerciant de votre participation.

Le maire Pascal MERCIER

## Protection des données

Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Mairie de Preignan.

Les données sont conservées pendant la durée du mandat de l'actuel conseil municipal.

Les personnes concernées peuvent accéder aux données qui les concernent, les rectifier, s'y opposer, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement. Elles peuvent retirer à tout moment leur consentement et exercer leur droit à la portabilité de leurs données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de ces données, elles peuvent contacter le délégué à la protection des données à la mairie de Preignan.

Si par la suite, elles estiment que leurs droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés, elles peuvent adresser une réclamation à la CNIL.

Ce fichier ne pourra pas être utilisé à des fins de communication politique par les élus membres de la collectivité, pas plus qu'il ne peut être cédé à des fins commerciales.

Mairie de Preignan – 11/05/2020